

1300

(ex lib. G. PERRAUD)

1-56

# MŒURS ET MÉTAMORPHOSES DES INSECTES

Par le Capitaine XAMBEU. P.V.

9<sup>e</sup> MÉMOIRE.

DEUXIÈME PARTIE.

(Voir, pour la première partie, *Revue d'Entomologie*, 1898, p. 1-63).

## **Orchestes cinereus** Fahr.

(Brisout, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1868, p. 285).

*Larve.* Longueur, 4 millim.; largeur, 0<sup>mm</sup>8.

*Corps* allongé, vermiforme, charnu, jaunâtre, glabre ou à peu près, lisse et luisant, peu convexe en dessus, déprimé en dessous, subatténué vers les deux extrémités qui sont arrondies, la postérieure terminée en pointe.

*Tête* rétractile, petite, déprimée, transversalement ovulaire, noire, cornée, lisse et luisante, ligne médiane entière, flave, bifurquée au vertex en deux traits aboutissant à la base antennaire, deux fossettes au confluent des deux branches, lisière frontale droite; épistome court, transverse, avec incision transverse, labre pâle à bord antérieur échancré; mandibules courtes, arquées, à base verdâtre, à bout noirâtre et bidenté; mâchoires à tige oblique, à lobe petit, continu, accolé à un court palpe biarticulé; menton large, rectangulaire; lèvres inférieures bilobées avec courte languette membraneuse et très petits palpes biarticulés; antennes rétractiles, très peu apparentes, à article basilaire annulaire, le terminal sétiforme; ocelles, un point noir sur les joues, en arrière de la base antennaire.

*Segments thoraciques* jaunâtres, avec taches sous-cutanées flaves, peu convexes, couverts de quelques poils très épars, lisses et luisants, finement pointillés, courts, transverses, un peu plus larges que la tête, le premier couvert d'une plaque semi-circulaire, noirâtre, grossièrement ponctuée, les deux suivants un peu plus

*Revue d'Entomologie.* — Janvier 1900.

vol 19

1

transversalement strié, couvert de courts cils roux, convexe en dessus, un peu moins en dessous, à région antérieure large, arrondie, la postérieure atténuée et bifide.

*Tête grande*, déprimée, rougeâtre, cornée, en carré long, faiblement impressionnée, éparsément ciliée; ligne médiane obsolète, flave, bifurquée dès l'origine en deux traits en forme de grand V à branches arrondies aboutissant en arrière de la base antennaire; lisière frontale noirâtre, arrondie, ornée de trois dents dont la médiane peu accentuée, les deux latérales fortes, chacune d'elles flanquée d'un rebord à denticulé; mandibules déprimées, grandes, simples, falquées; mâchoires cylindriques, testacées, ciliées, lobe court denté, palpes de trois articles rougeâtres annelés de testacé, le terminal acuminé; menton carré, rougeâtre, transversalement strié ainsi que la lèvre inférieure qui est courte et transverse, palpes courts, biarticulés, droits, languette courte, pointue; antennes réduites, latérales, rapprochées, rougeâtres, annelées de testacé, article basilaire court, deuxième long, cylindrique, troisième aussi long, à bout évasé et tricilié, avec article supplémentaire flave, intérieur bien détaché, quatrième grêle, obconique à bout tricilié; celles, un groupe confus de points noirâtres, jointifs, en arrière et au-dessous de la base antennaire.

*Segments thoraciques* grands, convexes, lisses et luisants, éparsément ciliés, un peu moins larges que la tête, avec ligne médiane peu accentuée, le premier très développé, rougeâtre, corné, deuxième et troisième courts, transverses de moins en moins rougeâtres et moins cornés, le bord postérieur des trois légèrement incisé, le bord antérieur du premier avec marge striée.

*Segments abdominaux* flaves, convexes, transversalement striés, éparsément garnis de cils roux inégaux en rangées transversalement disposées, leurs flancs incisés, avec ligne médiane pâle, les quatre premiers courts, transverses, les suivants un peu plus développés et s'atténuant vers l'extrémité, qui se termine par deux courts styles cylindriques biarticulés et prolongés par une longue soie, les côtés du premier article triciliés.

*Dessous de la tête* rougeâtre, déprimé, transversalement strié, avec trait triangulaire flave; segments thoraciques déprimés, rougeâtres, le premier triangulairement incisé; segments abdominaux longitudinalement incisés, bifovéolés, chargés de longs cils roux, le dernier prolongé en dessous par un court pseudopode cylindrique, à cloaque rentré durant la marche; un long bourrelet latéral provoqué par la double incision dorsale et ventrale longe les flancs, délimitant la zone d'action des deux régions supérieure et inférieure.

*Pattes* grêles, très développées, rougeâtres et spinuleuses, hau-

ches allongées, canaliculées, trochanters courts, coudés, cuisses et jambes longues, comprimées, ces dernières terminées par un tarse simple aciculé.

*Stigmates* petits, orbiculaires, flaves, à pérître rembruni, les premiers sous le rebord latéral, sur le point d'intersection des deux premiers segments thoraciques, les suivants au-dessus du bourrelet latéral et près du bord antérieur des huit premiers segments abdominaux.

Sous les pierres humides du bord des eaux vives, au printemps, on trouve cette larve avec l'adulte; elle vit des vers et des divers petits mollusques qui grouillent dans ce milieu toujours frais; elle se fait remarquer par sa lisière frontale dentée et denticulée ainsi que par l'incision et la marge striée de ses segments thoraciques, son article supplémentaire antennaire détaché, les courts styles caudaux et le court pseudopode.

Dans nos environs, l'adulte n'est pas rare en avril et en mai, sous les pierres des bords humides des eaux vives de la montagne, à 1,000 mètres d'altitude.

#### *Catops sericeus* Panzer.

(Murray, *Mon.*, 1856, p. 56).

*Nymphe*. Longueur, 2 millim.; largeur, 1 millim.

*Corps* allongé, légèrement arqué, mou, charnu, blanchâtre, finement pointillé, couvert de longs cils roux, subdéprimé aux deux faces dorsale et ventrale, arrondi à la région antérieure, la postérieure atténuée et biépineuse.

*Tête* petite, arrondie, déclive, transversalement striée, quelques cils sur le disque et en arrière; premier segment thoracique très développé, clypéiforme, à angles antérieurs arrondis, les postérieurs en saillie dentée, à surface et à pourtour garnis de longs cils roux à base subbulbeuse, deuxième court, en carré transverse, à disque chargé de quelques courts cils roux, troisième grand, à micheucisé, triangulairement prolongé en pointe; segments abdominaux courts, transverses, atténués vers l'extrémité qui se termine par deux courts styles jaunâtres connivents, les huit premiers transversalement ridés et chargés d'une rangée de courts cils roux, leurs flancs incisés, puis relevés en léger bourrelet unicilié à chaque arceau; dessous glabre, déprimé, les clytres fortement avancées sur les segments abdominaux, huitième segment mamelonné; genoux peu saillants; antennes noduleuses, obliques, reposant par leur extrémité près des genoux des deux premières paires de pattes.

Cette nymphe, qui porte déjà le cachet de l'adulte, repose dans une loge peu profondément enfoncée dans le sol, sur la région dorsale; elle peut imprimer à ses segments abdominaux des mouvements défensifs assez vifs; la phase nymphale, commencée aux premiers jours de février, se termine une vingtaine de jours après; en automne a lieu ici, à Ria, une deuxième génération.

Nymphe remarquable par sa petite taille ainsi que par ses longs cils roux thoraciques.

**Silpha ruguosa** Linné.

(Fairmaire, *Faun. Franç.*, 1854, p. 294).

Au premier printemps, aux premiers effluves qui s'irradient dans l'espace dégagés des cadavres de mammifères, d'oiseaux ou de reptiles qui ont trouvé la mort en hiver par la faim, le froid ou les accidents, la *Silpha ruguosa* se réveille de sa torpeur pour voler vers ces corps en commencement de décomposition; mâles et femelles de l'espèce, comme s'ils s'y étaient donné rendez-vous, se trouvent sur ces chairs déjà en voie de désagrégation et aussitôt en contact se rapprochent en vue de leur reproduction, puis s'accouplent par superposition, le mâle dessus; la copulation, lente d'abord, se continue plus activement pour durer une journée environ et toujours sur les masses en putréfaction déjà entamées par les vers de Diptères; le charnier a vu les préludes de l'accouplement, il verra encore la fin: après la disjonction des deux sexes, la femelle enfonce légèrement dans le sol son oviducte bivalve, noir, corné, à rebord supérieur denticulé, et y dépose, les uns à côté des autres, huit à neuf germes destinés à perpétuer l'immuable espèce.

*Ouf.* Longueur, 1<sup>mm</sup>8; diamètre, 0<sup>mm</sup>9.

Oblong, ovalaire, blanc jaunâtre, lisse et luisant, très imperceptiblement pointillé, à pôles arrondis, à coquille peu résistante.

Ouf gros eu égard à la taille de la mère, mais proportionné au petit nombre ponde.

Quinze à vingt jours suffisent à ces œufs pour éclore et donner ainsi naissance à une jeune larve noirâtre, très active et aussitôt disposée à prendre sa part du travail, lequel consiste à faire le plus tôt disparaître par absorption, suivant les vues du créateur, le reste de ces matières infectes qui pourraient vicier l'air atmosphérique.

**Philonthus montivagus** Heer.

(Fauvel, *Faune gall.-rhén.*, 1874, p. 457).

Un 12 août, dans le cours de mes recherches dans le bois de pins de la rive droite de la Castillane, à l'ouest de Ria, à l'altitude de 1,400 mètres, je trouve sous une assez grosse pierre la nymphe que je décris:

*Nymphe.* Longueur, 5 millim.; largeur, 2 millim.

*Corps* allongé, parallèle, subcoriace, jaunâtre, finement pointillé, avec cils roux, disposés par places et très allongés, convexe à la région dorso-thoracique, déprimé à la région abdominale, convexe en dessous, arrondi en avant, atténué et biépineux en arrière.

*Tête* affaissée, à pourtour relevé de ferrugineux, front très proéminent; premier segment thoracique quadrilatéral, convexe, bord postérieur relevé, ligne médiane accentuée en forme de légère carène, bord antérieur chargé d'une bordure de longs cils arqués à base subbulbeuse, dix de chaque côté de la ligne médiane, deuxième court, triangulairement avancé en pointe sur le troisième, qui est un peu plus grand, dont le bord postérieur tronqué est prolongé sur les côtés; segments abdominaux courts, transverses, les six premiers à peu près égaux, les suivants s'atténuant vers l'extrémité, leurs flancs prolongés en forme de lame rougeâtre chargée d'un long cil arqué, neuvième réduit, terminé par deux courts styles parallèles, à base très accentuée; antennes arquées reposant sur les genoux des deux premières paires de pattes, genoux peu saillants; les quatre premières paires de stigmates abdominaux relevés en saillie tronconique; tous les traits suturaux du corps sont lavés de ferrugineux.

En dehors des longs cils arqués et des courts styles caudaux, cette nymphe n'offre aucune autre particularité; elle repose dans sa loge sur la région dorsale, la peau ratatinée de la larve accolée au fond du réduit; la phase nymphale a une durée de quinze jours environ.

Le corps de la larve est rougeâtre et corné à la tête et aux segments thoraciques, brunâtre terne à la région abdominale, de courts poils roux épars garnissent le corps.

**Philonthus umbratilis** Grav.

(Fauvel, *Faune gall.-rhén.*, 1874, p. 447).

Un 14 février, j'examine la place occupée par deux gros rats morts depuis quelque temps, lesquels avaient été déposés sous une